

Versement
1782 W 1 - 54

Identification :

Intitulé/ Analyse : Fiches décès, déclarations de successions, extraits des actes déposés, actes sous seings privés

Dates extrêmes : 1984-1987

Importance matérielle : 3,77 m.l.

Contexte

Service producteur : Direction départementale des finances publiques

Service versant : Centre des impôts de Troyes Sud-Ouest

N° d'entrée du versement : 58440

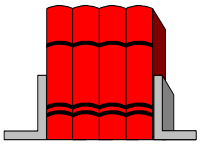
Date d'entrée du versement : 18/05/2018

Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : 1er janvier 2035
Fin communicabilité : 1er janvier 2038

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : 28 mai 2018



Présentation

Présentation du service producteur

L'Assemblée constituante adopte le principe de la perception directe de tous les impôts et revenus public pour le compte de l'Etat et crée la Régie de l'Enregistrement en 1791. Un arrêté des Consuls de l'an IX constitue définitivement la régie en Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

L'enregistrement est une formalité qui consiste à transcrire sur un registre public les actes civils, judiciaires ou extra-judiciaires et les déclarations de mutations afin de leur assurer l'authenticité, moyennant un droit perçu au profit du Trésor.

Depuis décembre 2007, la Réforme Générale des Politiques Publiques a conduit à la fusion des réseaux des impôts et du Trésor public au sein de la Direction générale des Finances publiques (DGFiP).

La Direction Générale des Finances publiques (DGFip) et les services déconcentrés qui lui sont rattachés forment le réseau des Finances publiques, placé sous l'autorité du Ministre du Budget.

Elle coordonne les services des Finances publiques du département. Elle exerce des missions de contrôle et de paiement des dépenses de l'État, de comptabilité de l'État et de pilotage des autres missions des Finances publiques. Implantée dans le chef-lieu de département, la Direction Générale des Finances publiques est dirigée par un Trésorier-payeur général. Au niveau régional, les directions générales des finances publiques exercent des fonctions spécifiques : contrôle financier régional, mission d'expertise économique et financière, formation, contrôle, informatique et animation régionale.

Dans le département de l'Aube, la Direction départementale des finances publiques (DDFiP) réunit au sein d'un Pôle départemental d'Enregistrement unique les anciens bureaux de l'Enregistrement du département.

Typologie documentaire

Les déclarations de succession et les fiches de décès qui en constituent les clefs d'accès sont des documents d'un intérêt majeur pour reconstituer une histoire familiale et évaluer les patrimoines.

Les fiches de décès : ce sont des listes alphabétiques des personnes décédées dans le ressort d'un bureau de l'Enregistrement. Le lieu du dernier domicile connu détermine en principe le bureau d'Enregistrement.
Ces fiches indiquent les nom et prénoms (le décès d'une femme mariée est noté à son nom de jeune fille ; si elle est veuve, elle peut être enregistrée au nom de l'époux), la profession, l'adresse, la date de décès, l'âge du défunt, son état (avec le nom du conjoint s'il y a lieu), éventuellement la nature et la date des actes relatifs à la succession et enfin la date et le numéro de déclaration de succession (seulement s'il y a des biens à déclarer). Si aucune date n'est indiquée, cela signifie l'absence de bien et donc de succession. Il est alors inutile de continuer la recherche.

Une fois le nom du défunt repéré dans le fichier des décès, ainsi que la date et le numéro de la déclaration de succession, il convient de consulter la **déclaration de succession** (déclarations de mutation de biens meubles ou immeubles qui sont établies par l'administration de l'Enregistrement).
Transcrites suite aux démarches des héritiers du défunt, effectuées dans un délai de 6 mois, les déclarations sont reliées dans l'ordre des numéros des déclarations correspondant à l'ordre chronologique de leur enregistrement.
Les déclarations de successions indiquent le nom du défunt, la date et le lieu du décès, le nom du ou des héritiers et leurs liens de parenté avec la personne décédée, l'état de la succession, meubles et immeubles, avec la mention des actes notariés qui ont fait entrer les biens dans le patrimoine du défunt (contrat de mariage, testament, etc.), les droits d'enregistrement et de succession à payer, s'il y a succession immobilière, le nom du notaire qui a établi l'acte de succession est mentionné.

Sources complémentaires aux Archives départementales de l'Aube

Sous-série 3Q : versements successifs de l'Enregistrement antérieurs à 1940
1326 W 1-2194 : Bureaux de Troyes Nord-Est et Troyes Sud-Ouest (1941-1973)
1415W1-85 : Bureau d'Aix-en-Othe (1941-1966)
1416W1-197 : Bureau d'Arcis-sur-Aube (1937-1969)
1417W1-137 : Bureau de Bar-sur-Aube (1834-1974)
1418W1-318 : Bureau de Bar-sur-Seine (1880-1969)
1419W1-4 : Bureau de Bouilly (1942-1955)
1420W1-43 : Bureau de Brienne-le-Château (1901-1968)
1421W1-45 : Bureau de Chaource (1938-1959)
1423W1-74 : Bureau d'Ervy-le-Châtel (1897-1965)
1242W1-5 : Bureau d'Essoyes (1932-1958)
1425W1-18 : Bureau d'Estissac (1940-1955)
1426W1-52 : Bureau des Riceys (1934-1969)
1427W1-13 : Bureau de Lusigny-sur-Barse (1937-1955)
1428W1-46 : Bureau de Marcilly-le-Hayer (1938-1955)
1429W1-86 : Bureau de Méry-sur-Seine (1932-1959)
1430W1-3 : Bureau de Mussy-sur-Seine (1940-1969)
1431W1-137 : Bureau de Nogent-sur-Seine (1932-1967)
1432W1-3 : Bureau de Piney (1934-1946)
1435W1-408 : Bureau de Romilly-sur-Seine (1938-1975)
1452W1-80 : Bureau de Troyes Nord-Est (1974-1976)
1453W1-64 : Bureau de Troyes Sud-Ouest (1973-1977)
1460W1-48 : Fiches mobiles (1946-1969)
1541W1-50 : Bureau de Troyes Nord-Est (1977-1979)
1542W1-46 : Bureau de Troyes Sud-Ouest (1977-1980)
1629W1-175 : Centre des impôts de Bar-sur-Aube (1935-1983)
1656W1-248 : Centre des impôts de Troyes Nord-Est (1970-1985)
1678W1-169 : Centre des impôts de Troyes Sud-Ouest (1977-1984)
1781W1-53 : Centre des impôts de Bar-sur-Aube (1983-1986)
1783W1-83 : Centre des impôts de Troyes Nord-Est (1985-1987)

Mode(s) de classement adopté(s)

Le classement adopté est un classement chronologique, dans l'ordre alphabétique des patronymes.



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. A ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi du 3 janvier 1979 sur les archives.

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 3 janvier 1979 en vertu des articles 6 et 7.

Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

En vertu de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le *Code du patrimoine* (art. L 213-2), ces registres sont communicables à l'issue d'un délai de 50 ans.

1782 W 1 - 16 **Fiches décès**

1985 - 1986

1782 W 1 - 8 ***Année 1985***

1985 - 1985

1782 W 1 Patronymes A-B

1985 - 1985

1782 W 2 Patronymes C-DER

1985 - 1985

1782 W 3 Patronymes DES-GA

1985 - 1985

1782 W 4 Patronymes GE-J

1985 - 1985

1782 W 5 Patronymes K-ME

1985 - 1985

1782 W 6 Patronymes MI-PLE

1985 - 1985

1782 W 7 Patronymes PLI-T

1985 - 1985

1782 W 8 Patronymes U-Z

1985 - 1985

1782 W 9 - 16 ***Année 1986***

1986 - 1986

1782 W 9 Patronymes A-B

1986 - 1986

1782 W 10 Patronymes C-DES

1986 - 1986

1782 W 11 Patronymes DEV-GIL

1986 - 1986

1782 W 12 Patronymes GIR-K

1986 - 1986

1782 W 13 Patronymes L-MEZ

1986 - 1986

1782 W 14 Patronymes MI-PI

1986 - 1986

1782 W 15 Patronymes PL-S

1986 - 1986

1782 W 16 Patronymes T-Z

1986 - 1986

1782 W 17 - 30 **Déclarations de successions**

1985 - 1987

1782 W 17 - 30 ***Année 1985-1987***

1985 - 1987

1782 W 17 1er février-22 mars 1985 (actes n°60 à 157)

1985 - 1985

1782 W 18 22 mars-15 mai 1985 (actes n°158 à 239)
1985 - 1985

1782 W 19 17 mai-28 juin 1985 (actes n°240 à 315-15)
1985 - 1985

1782 W 20 28 juin-23 août 1985 (actes n°315-16 à 415)
1985 - 1985

1782 W 21 23 août-18 octobre 1985 (actes n°416 à 513)
1985 - 1985

1782 W 22 18 octobre-29 novembre 1985 (actes n°514 à 582)
1985 - 1985

1782 W 23 2 décembre 1985-15 janvier 1986 (actes n°583 à 29)
1985 - 1986

1782 W 24 15 janvier-14 mars 1986 (actes n°30 à 111)
1986 - 1986

1782 W 25 18 mars-7 mai 1986 (actes n°112 à 192-11)
1986 - 1986

1782 W 26 7 mai-25 juin 1986 (actes n°192-12 à 270)
1986 - 1986

1782 W 27 25 juin-7 août 1986 (actes n°271 à 347)
1986 - 1986

1782 W 28 7 août-10 octobre 1986 (actes n°348 à 447)
1986 - 1986

1782 W 29 10 octobre-2 décembre 1986 (actes n°448 à 534)
1986 - 1986

1782 W 30 2 décembre 1986-13 janvier 1987 (actes n°535 à 24)
1986 - 1987

1782 W 31 - 43 **Extraits des actes déposés**
1985 - 1986

1782 W 31 - 37 ***Année 1985***
1985 - 1985

1782 W 31 18 janvier-28 février 1985 (actes n°83 à 242)
1985 - 1985

1782 W 32 1er mars-19 avril 1985 (actes n°243 à 373)
1985 - 1985

1782 W 33 19 avril-6 juin 1985 (actes n°374 à 513)
1985 - 1985

1782 W 34 6 juin-31 juillet 1985 (actes n°514 à 691)
1985 - 1985

1782 W 35 1er août-9 octobre 1985 (actes n°692 à 841)
1985 - 1985

1782 W 36 9 octobre-9 décembre 1985 (actes n°841 à 1007)
1985 - 1985

1782 W 37 9 décembre-30 décembre 1985 (actes n°1008 à 1101)
1985 - 1985

1782 W 38 - 43 *Année 1986*

1986 - 1986

1782 W 38 2 janvier-18 février 1986 (actes n°1 à 152)

1986 - 1986

1782 W 39 18 février-15 avril 1986 (actes n°153 à 309)

1986 - 1986

1782 W 40 16 avril-5 juin 1986 (actes n°310 à 438)

1986 - 1986

1782 W 41 6 juin-31 juillet 1986 (actes n°439 à 619)

1986 - 1986

1782 W 42 1er août-9 octobre 1979 (actes n°620 à 792)

1986 - 1986

1782 W 43 9 octobre-5 décembre 1986 (actes n°793 à 951)

1986 - 1986

1782 W 44 - 54 **Actes sous seings privés**

1984 - 1986

1782 W 44 - 45 *Année 1984*

1984 - 1984

1782 W 44 3 janvier-6 novembre 1984

1984 - 1984

1782 W 45 7 novembre-31 décembre 1984

1984 - 1984

1782 W 46 - 50 *Année 1985*

1985 - 1985

1782 W 46 2 janvier-6 mars 1985

1985 - 1985

1782 W 47 7 mars-5 juin 1985

1985 - 1985

1782 W 48 6 juin-14 août 1985

1985 - 1985

1782 W 49 16 août-23 septembre 1985

1985 - 1985

1782 W 50 24 septembre-31 décembre 1985

1985 - 1985

1782 W 51 - 54 *Année 1986*

1986 - 1986

1782 W 51 2 janvier-15 avril 1986

1986 - 1986

1782 W 52 16 avril-27 juin 1986

1986 - 1986

1782 W 53 1er juillet-30 septembre 1986

1986 - 1986

1782 W 54 1er octobre-16 décembre 1986

1986 - 1986